

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

### Décision du 6 octobre 2010 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est)

NOR : DEVA1025808S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est,

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 2 ;

Vu la décision du 12 janvier 2009 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

Vu l'arrêté n° 5065921 du 23 septembre 2010 portant nomination de M. Michel HUPAYS en qualité de directeur de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relevant des attributions d'ordonnateur secondaire délégué du directeur de la sécurité de l'aviation civile à :

Mme Agnès ANDRIEUX-PASTRE, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du département « gestion des ressources » de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

Mme Sandrine JOYEUX, attachée principale d'administration de l'aviation civile, adjointe au chef du département « gestion des ressources » de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

M. Jean-François LEDOUX, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Auvergne de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est ;

M. Simon BESSE, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, chef du département « surveillance et régulation » de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est.

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer exclusivement les actes énumérés ci-dessous relevant des attributions d'ordonnateur secondaire délégué du directeur de la sécurité de l'aviation civile à :

Mme Sophie GRASSET, assistante d'administration de l'aviation civile, responsable du secteur « finances » de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est pour les actes d'ordonnateur relatifs aux mandatements, émissions de titres de recettes, ainsi que les bons de commande ou marchés inférieurs à 1 000 € ;

Mme Nadia CHATILLON, adjointe d'administration de l'aviation civile, adjointe du responsable secteur « finances » de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est pour les actes d'ordonnateur relatifs aux frais de déplacement, ordres de mission et états de frais, ainsi qu'à la validation électronique de ces actes sur le logiciel DIVA ;

M. Hugues VANDERMOERE, assistant d'administration de l'aviation civile, responsable de l'entité administrative de la délégation Auvergne de la direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est pour les actes d'ordonnateur relatifs aux mandatements, émissions de titres de recettes, les bons de commande ou marchés inférieurs à 1 000 €, ainsi que les actes relatifs aux frais de déplacement, ordres de mission et état de frais, ainsi qu'à la validation électronique de ces actes sur le logiciel DIVA.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Lyon Saint-Exupéry, le 6 octobre 2010.

*Le directeur de la sécurité  
de l'aviation civile Centre-Est,*  
M. HUPAYS